

Une nouvelle expertise à votre service dès janvier 2025 !

FPMD Formations est ravie de vous annoncer la création de sa consœur, FPMD Consults, qui sera basée sur de l'audit, sur l'Assistance de votre paie et/ou de vos dossiers chômage, ainsi que nos Conseils.

Pourquoi cette nouveauté ?

Vous êtes nombreux à solliciter FPMD Formations pour des questions liées à la paie ou au chômage. C'est pour répondre à ces besoins spécifiques que, dès le 1er janvier 2025, FPMD Consults vous proposera son expertise pour vous accompagner dans la gestion des cas qui vous posent problème ainsi que dans la réalisation de vos écritures de paie.

FPMD Formations restera votre interlocuteur pour des questions inhérentes à une formation que vous avez suivie.

Les services que nous proposons :

• Assistance mensuelle à la vérification des paies

Pour les établissements souhaitant un suivi régulier, nous allons développer un service d'assistance mensuelle. Chaque mois, **vous nous envoyez votre bande GEST** ou votre interface de paie. Un rendez-vous en visioconférence est planifié le lendemain pour que **notre expert vous fournisse son analyse**, avec des recommandations pour d'éventuelles corrections.

Une demi journée mensuelle en milieu de mois commune à tous les adhérents sera proposée en plus au format webinaire pour un échange questions / réponses.

En cas de questions urgentes, vous aurez un accès direct à votre référent pour obtenir des réponses rapides.

• Solutions d'audits personnalisés

Nos experts pourront se déplacer dans votre établissement ou auditer à distance vos dossiers de paie à partir notamment de vos États PDF et de vos écritures de paie. L'objectif est d'analyser vos données, d'identifier les erreurs et de travailler avec vous pour optimiser la qualité de votre paie.

• Assistance dans la gestion de votre activité « chômage »

Notre expert peut calculer pour vous un dossier chômage complexe ou vérifier vos calculs.

Si vous avez des questions sur la gestion d'un dossier chômage (calcul des droits, paiement mensuel, remise ou complétude de l'attestation employeur, etc.) ou sur la coordination avec France Travail, vous avez un accès direct à notre expert qui vous apporte une réponse rapidement.

Vous souhaitez un audit financier du coût de vos dossiers chômage et connaître les possibilités qui s'offrent à votre établissement pour gérer cette activité, nous organisons un RDV en visioconférence pour que notre expert vous fournisse son analyse et des propositions concrètes.

• Gestion des trop-perçus en paie (PLV)

Nous vous accompagnons sur un sujet sensible et de plus en plus demandé :

- Vérifier et comprendre les montants figurant sur le PLV,
- Déterminer le montant à réclamer à l'agent,
- Rétablir le bon montant imposable,
- Mettre en place un plan de recouvrement de la dette.

• Gestion des dossiers de SFT en cas de séparation avec garde exclusive ou garde alternée.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire ou pour découvrir comment FPMD Consults peut vous aider à optimiser vos pratiques en matière de paie et de gestion des ressources humaines.

